



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédérale de la santé publique OFSP
Unité de direction Santé publique

PAC plus



**Présentation du Programme national alcool (PNA)
2008-2012 et point de vue de la Confédération sur**

**„Les jeunes et la consommation d'alcool dans l'espace
public“**

**Monika Rüegg
Office fédérale de la santé publique, Section Alcool et Tabac
PAC plus, Yverdon-les-Bains, 2 novembre 2010**



Sommaire

1. Introduction - PAC et PAC plus

2. Faits et chiffres

1. Consommation générale d'alcool

2. Consommation d'alcool chez les enfants et les jeunes

3. Programme national alcool 2008-2012

4. Les activités du PNA en matière de protection de la jeunesse



1. Introduction - PAC et PAC plus

- Plans d'action cantonaux alcool (PAC)
 - Parrainage (CFAL, OFSP, RFA)
 - Promouvoir le dialogue et prendre en considération les besoins
 - www.kap-pac.ch
- De PAC à PAC plus



2.1 Consommation d'alcool : faits et chiffres

Population globale en Suisse

Toutes les personnes de 15 à 74 ans (5'543'000 pers.)

Abstinentes

1'103'000 pers.
20% des 15-74 ans

Consommateurs/trices d'alcool (4'440'000 pers.)

Consommateurs/trices peu problématique

3'398'000 pers.
77% des consommateurs/trices d'alcool

Personnes pratiquant une consommation problématique

sans tenir compte de la consommation inadaptée

1'042'000 pers.
23% des consommateurs/trices d'alcool

dont:

Ivresses ponctuelles 782'000 pers.

Consommation chronique 105'000 pers.

Pers. cumulant les risques 155'000 pers.
ivresses ponctuelles et consommation chronique

Pers. Alcoolodépendantes
ca. 300'000 pers.



2.2 Consommation d'alcool chez les enfants et les jeunes en Suisse



- 2'190 intoxications alcooliques chez les jeunes chaque année (6 par jour) (Wicki/Gmel 2009)
- Presque 50% des jeunes de 13 ans ont bu des boissons alcooliques dans les 30 jours avant de répondre au questionnaire alcool (Gmel et al. 2009)
- Chaque année la consommation des jeunes qui ne devraient pas avoir accès à l'alcool s'élève à 150 millions de francs (Labhart et al. 2010)
- 25% (agression individuelle) jusqu'à 50% (agression de groupes) des délits avec violence chez les jeunes sont reliés à la consommation d'alcool (30% chez les jeunes hommes et 70% chez les jeunes filles) (Kuntsche et al. 2006)



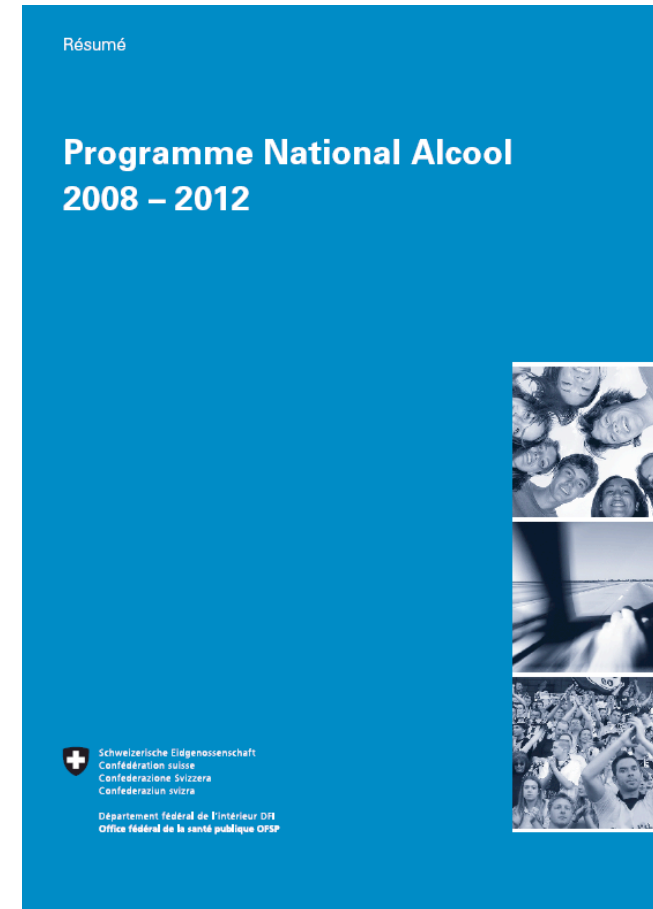
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédérale de la santé publique OFSP
Unité de direction Santé publique

3. Programme national alcool 2008-2012

Vision

« Celles et ceux qui boivent de l'alcool le font de façon à ne nuire ni à eux-mêmes ni aux autres. »





3.1 Champs d'action du Programme national alcool (PNA)

CA01 Protection de la santé, promotion de la santé et dépistage précoce	CA02 Thérapie et intégration sociale
CA03 Réduction individuelle et sociale des risques	CA04 Réglementation du marché et protection de la jeunesse
CA05 Information et relations publiques	CA06 Collaboration institutionnelle
CA07 Recherche et statistique	CA08 Application du droit, directives internationales
CA09 Ressources, financement	CA10 Assurance qualité, formation initiale et continue



4. Les activités du PNA en matière de protection de la jeunesse

- **Aide aux enfants de familles alcooliques**
- **Prévention alcool à l'extérieur des écoles**
- **Achats-tests**
- **Formation du personnel de vente**
- **Révision totale de la loi sur l'alcool**



4.1 Concept de protection de la jeunesse pour les manifestations soumises à autorisation (I)

(Activité 8 du PNA)

Objectif de l'activité

- Les enfants et les jeunes de moins de 16 et 18 ans ne consomment pas de boissons alcooliques
- Diminution du nombre de personnes ivres
- Amélioration du sentiment subjectif de sécurité
- Prévention et diminution des effets négatifs secondaires (p. ex violence)
- Informations nécessaires à l'élaboration du concept de protection de la jeunesse disponibles sur Internet



4.1 Concept de protection de la jeunesse pour les manifestations soumises à autorisation (II)

(Activité 8 du PNA)

Possibles éléments du concept

- Offres de boissons sans alcool à des prix attractifs
- Formation du personnel
- Communication sur les restrictions de ventes en matière d'alcool et contrôle (achats-tests, bracelets)
- Information au sujet de l'utilisation des récipients
- Mesures de sécurité



4.2 La thématique des « espaces publics »

- **En 2011, le PNA compte s'intéresser d'encore plus près à la thématique des « espaces publics » notamment dans le domaine de la violence et du sport.**

- **Nous nous réjouissons de la discussion d'aujourd'hui et de vos éventuels commentaires et propositions!**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Merci de votre attention!

Monika Rüegg

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Santé publique

Section Alcool et tabac
Schwarztorstrasse 96, CH-3003 Berne
Tél. +41 31 323 87 91
monika.rueegg@bag.admin.ch
www.bag.admin.ch

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédérale de la santé publique OFSP
Unité de direction Santé publique

